



UNION NATIONALE DES PERSONNELS
ET RETRAITES DE LA GENDARMERIE

UNIR – SOUTENIR - AGIR



Jean COUSTEIX
Fondateur de l'UNPRG

Nogent-Sur-Marne, le 16 mai 2024

Objet : Rapport d'activité – Congrès Hendaye mai 2024

Nos réf : N° 93 / 2024 – UN

RAPPORT D'ACTIVITÉ **(Congrès HENDAYE 2024)**

Deux années et demie se sont écoulées depuis le congrès de Trégunc. Il est donc temps de faire le bilan de l'activité de notre association, depuis ce dernier grand rassemblement national.

Comme il se doit, le présent rapport fait ressortir les grands moments et les grands dossiers qui ont marqué la vie associative de l'UNPRG ainsi que toute l'activité qui a ponctué cette période.

Notre président national, Gérard SULLET, a, durant son premier mandat de 12 mois (2020/2021), donné les grandes lignes directrices des actions qu'il entendait mener à bien. Depuis sa réélection au congrès de Trégunc, comme vous avez pu le constater, il ne s'est pas départi de sa principale ligne conductrice : l'Action sociale, sans pour cela oublier de mettre l'accent sur la communication.

Pour permettre à l'association d'atteindre les buts qui sont les nôtres, la défense de l'institution gendarmerie et de ses personnels, sans oublier le soutien que nous devons à nos adhérents en difficulté, il ne faut pas hésiter à se remettre constamment en cause.

Dans un contexte de concurrence de plus en plus forte, faire vivre l'UNPRG est un travail quotidien. Certes, nous n'avons pas tout réussi, mais je puis vous assurer de notre engagement le plus total pour mener à bien un maximum de dossiers. C'est pourquoi je pense qu'il convient de remercier toutes les composantes du CAN : l'ensemble des administrateurs, membres du bureau, présidents de commission et assesseurs, pour le travail qu'ils ont effectué, ainsi que pour leur implication.

L'Action sociale – Suivi de la politique sociale.

Comme je vous l'ai déjà dit, l'action sociale est, depuis le début de ses mandats, une des grandes priorités, de notre président. La commission sociale et en particulier son président, Marc MONTIGAUD, a été mise à rude épreuve. De nombreux dossiers ont été étudiés et traités et ont, dans la quasi-majorité des cas, abouti à l'attribution d'un secours financier. Je ne vous donnerais pas de chiffres pour étayer mes propos, je laisse le soin à Marc de vous informer plus en détail, quand il vous commentera son rapport de commission.

Il ne vous a pas échappé que l'action sociale ne se limite pas à l'attribution de secours, à des adhérents en difficulté. C'est également les aides accordées à ceux, victimes des catastrophes naturelles ou, ponctuellement, à nos camarades d'active. Contrairement aux secours, les aides ne sont pas imputées à la ligne budgétaire « sociale ». Elles sont financées par le biais du fonds de solidarité, de cagnottes...etc.

À titre d'exemple, nous avons accordé une aide :

- Aux personnels de la gendarmerie de l'ambassade de France au Soudan, rapatriés dans l'urgence.
- À la famille d'un militaire d'active, emprisonné à la suite d'une intervention de service.
- À la famille d'un élève gendarme qui s'est suicidé avec une arme de service.
- À nos adhérents, victimes d'une catastrophe naturelle.

L'action sociale c'est également, les actions menées par notre président national telles que :

- La négociation des conventions avec nos partenaires sociaux comme : CFMG, CNG, UNEO, TEGO ; en vue d'obtenir soit des aides ponctuelles sur certains dossiers ou le versement d'une subvention annuelle. Il convient de souligner qu'en matière de subvention, notre président a renouvelé les différents « contrats de partenariat » pour les exercices budgétaires 2024 à 2026.
- L'engagement auprès de la FMG, dans le cadre de la convention « Bleu Pupilles », qui permet de renforcer et développer le soutien accordé aux orphelins de la gendarmerie.

Satisfait du résultat global de l'action sociale, Gérard SULLET, reste convaincu qu'il convient de s'impliquer encore plus pour débusquer nos adhérents, ponctuellement, en proie à des difficultés et plus particulièrement les veuves en situation de précarité.

Dans un autre registre, l'action sociale, c'est aussi tout le travail effectué par notre 1^{er} président national adjoint au sein d'organismes, comme : le Conseil Permanent des Retraités Militaires (CPRM) et le Pôle des Retraites de la Fonction publique.

Régulièrement, vous pouvez suivre l'importance des travaux effectués par ces instances, par le biais des comptes rendus que Claude nous adresse. Ce travail, qui revêt un caractère primordial, a pour but principal, la défense des droits, du niveau social et du pouvoir d'achat, de tous les retraités, ressortissants de la Fonction publique (civils et Militaires)

Pour nous défendre, Claude n'hésite pas à monter en première ligne. Récemment, il s'est joint à nos camarades du Pôle, pour participer à une manifestation, statique, devant le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique à BERCY. Un grand merci à lui pour cet engagement.

Dossier d'Intérêt Général.

Cela fait trois ans et demi que notre association est reconnue d'Intérêt Général. Certes, cette reconnaissance est fiscalement, un avantage pour la majorité de nos adhérents, mais il est indéniable que l'établissement des reçus fiscaux donne un peu plus de travail à vos trésoriers.

Maintenant que ce système est rodé, nous étions en droit de penser que cette procédure allait tomber dans la routine. C'était malheureusement sans compter sur les innovations de la Direction générale des Finances publiques (DGFP), qui souhaite, et on peut le comprendre, recenser toutes les associations qui délivrent des reçus fiscaux à leurs adhérents et vérifier ainsi s'ils sont justifiés.

Par la loi n° 2021 -1109 du 24 août 2021 la DGFP impose, à tous les organismes qui délivrent des reçus fiscaux, d'en déclarer le nombre ainsi que le montant global des dons perçus au cours de l'exercice budgétaire. Cette déclaration doit être effectuée, chaque année, auprès de l'administration fiscale, dans les délais prévus à l'article 223 du code général des impôts.

Lors de l'exercice fiscal 2021, cette nouvelle obligation a imposé, à toutes les UD, de se connecter sur le site « [impots.gouv](https://impots.gouv.fr) » pour créer un compte « demarches-simplifiees.fr » en vue d'y effectuer cette déclaration.

Comme pour toutes nouvelles procédures, la secrétaire administrative et le secrétaire général sont, au nom du conseil d'administration national, restés à vos côtés en aidant, principalement, celles et ceux qui ont moins d'aisance en informatique, ce qui a permis à tous de surmonter les difficultés rencontrées.

Point positif, en contrepartie de ces tracasseries administratives, le gouvernement a souhaité donner un coup de pouce aux associations, d'utilité publique et d'intérêt général, en permettant aux bénévoles de bénéficier d'une réduction fiscale un peu plus conséquente. Pour se faire, le barème permettant de calculer le montant de « l'indemnité kilométrique » a été aligné sur celui des salariés, déclarant leurs impôts aux frais réels.

Suivi des Unions Départementales et Recrutement, deux missions qui se complètent :

Dès le début de son mandat, Gérard SULLET, a également pointé du doigt :

- Le manque de suivi des Unions Départementales.
- La baisse significative de l'effectif national.

Souhaitant résoudre ces deux problématiques, Gérard a :

- Pour la première : mandaté Michel FILLAUD, 2ème président national adjoint, en vue de faire un bilan sur la situation réelle des UD, ainsi que sur les difficultés qu'elles rencontrent.
- Pour la seconde : demandé au Conseil d'administration national d'acter la création d'une nouvelle vice-présidence. Didier DANIEL, élu à ce poste, c'est donc vu confier la présidence de la commission « Recrutement ».

Ces deux missions étant complémentaires, c'est en toute logique que Michel et Didier ont uni leurs efforts pour mettre sur pied les « Réunions régionales ».

Lors de leurs interventions, ces deux administrateurs nationaux feront le bilan de cette concertation nationale, interne.

Outre le fait d'être responsable du recrutement, Didier a également la charge du « Club du Gendarme - Avantages ». Basé sur le même principe que le comité social et économique d'une entreprise, notre club « Avantages », permet de vous proposer, en permanence, des offres commerciales attractives et financièrement intéressantes.

Si cette structure est un argument sérieux, pour le recrutement surtout pour nos camarades d'active, il n'en demeure pas moins, que le maintien à niveau de la qualité des offres proposées représente un travail colossal. Tâche que Didier, exécute avec brio.

Les Finances de l'UNPRG.

Le suivi des finances de l'UNPRG, est confié à notre Trésorier Général National ; Daniel DELORME. Même si vous le savez tous, je me permets de vous rappeler la responsabilité qui est la sienne ainsi que la rigueur et la probité qui le caractérisent.

Cet après-midi, Daniel vous donnera lecture de son rapport financier. Après vous avoir donné les grandes lignes budgétaires de l'association, il entrera un peu plus dans le détail. Il vous rappela que les documents comptables sont consultables par tous les présidents ou délégués d'UD, qui en feront la demande.

Le trésorier vous présentera également, le nouveau support informatique de comptabilité, qu'il met actuellement au point avec l'aide de monsieur HASSANI, représentant le cabinet d'expertise comptable. Support informatique que Daniel envisage de partager avec les UD.

La partie financière de notre congrès se terminera par la lecture du rapport d'expertise comptable, par le Trésorier Général National adjoint, Jean EVEN. Document qui attestera de la bonne tenue des comptes.

L'Activité des Vice-Présidents et des différentes commissions.

Chaque vice-président préside la commission qui lui est rattachée à savoir : Organique et statuts, Social. Retraités. Veuves – Active. Réserves – Communication – Recrutement.

Dernièrement, je vous ai adressé les rapports des commissions. Ils ne seront donc pas lus lors de ce congrès. Toutefois, lors de son intervention, chaque vice-président interviendra pour apporter des informations complémentaires et répondre à vos interrogations quant au sujet qui le concerne. Vous pourrez ainsi mesurer l'importante activité de chaque entité.

Demande d'audience et saisine parlementaire.

En fonction de l'actualité, il arrive que le Conseil d'administration national souhaite qu'une audience soit demandée auprès d'un ministre, ou propose qu'un projet de courrier soit rédigé et adressé à toutes les UD, en vue de saisir l'ensemble des parlementaires sur un sujet précis.

Demandes d'audience et courriers adressés aux Ministères :

- Ministère de l'Intérieur.

Le président national a adressé une demande d'audience à monsieur Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur, comme cela se faisait avec ses prédécesseurs.

Cette lettre étant restée sans réponse, une relance a été adressée au Ministère.

À la suite de ce second courrier, le ministère a fait savoir qu'une délégation de l'UNPRG sera reçue à Beauvau, par le colonel François-Xavier LESUEUR, conseiller gendarmerie du ministre.

C'est dans ce contexte que Gérard SULLET, président national, Jacky LEFORT et Serge EPPLIN, respectivement vice-président, « Communication » et « Active - Réserves », ont été reçus.

Lors de cette entrevue, nos représentants ont fait part au conseiller du ministre, des préoccupations de nos adhérents et lui ont remis une liste de doléances.

À ce jour, malgré nos relances, l'UNPRG n'a reçu, aucune réponse à ses doléances.

- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique.

Un courrier relatif aux inquiétudes de nos ressortissants face à la mise en place de la PSC, qui fait abstraction de la notion de solidarité intergénérationnelle, a été adressé à monsieur le ministre Bruno LE MAIRE.

À ce jour, cette correspondance est restée sans réponse.

Saisine parlementaire :

À la suite des élections législatives de 2022, vu le changement de la carte de la représentation nationale, Jean-Jacques TAMBOISE, a rédigé un projet de courrier, en vue de porter nos revendications à la connaissance des nouveaux députés.

Retour positif au niveau national. Plusieurs parlementaires ont déclaré soutenir nos doléances.

Activités diverses.

Bien évidemment, comme vous vous en doutez, l'activité de notre association ne se limite pas aux différentes tâches et dossiers que je viens d'évoquer. En effet, un administrateur, selon la fonction qui est la sienne ou la commission à laquelle il appartient, participe :

- Aux réunions : du conseil d'administration, de bureau, de commission...etc.

- Aux réunions de diverses instances* :
 - . Pôle des retraités de la fonction publique.
 - . Conseil permanent des retraités militaires (CPRM)
 - . Comité d'action des anciens militaires et marins de carrière (COMAC).

*Nota : Notre action auprès de ces différentes structures est complétée par le travail effectué par Patrick BECCEGATO, représentant l'UNPRG au Conseil Supérieur de la Fonction Militaire (CSFM).

Il est évident que cette rétrospective des tâches effectuées par le CAN est loin d'être exhaustive. Relater dans le détail toute l'activité du Conseil d'administration national serait trop fastidieux, je m'arrête donc là.

Pour ma part, en ma qualité de secrétaire général, j'ai, depuis le dernier congrès, essayé de vous donner régulièrement, un maximum d'informations en répondant à vos questions et en diffusant à tous, les réponses à vos principales interrogations.

J'ai également mis un point d'honneur à répondre à tous vos mails et appels téléphoniques et j'espère n'avoir oublié personne. Si malheureusement, c'est le cas, je tiens à m'en excuser en vous assurant qu'il s'agit d'un oubli, bien involontaire.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les présidents, secrétaires et trésoriers d'UD avec qui j'ai eu des contacts mails et/ou téléphoniques, pour leur courtoisie et la qualité des échanges, et ce, même quand la réponse n'est pas forcément celle attendue.

Arrivant au terme de ce rapport, il ne m'est pas possible de conclure sans remercier, notre secrétaire administrative, vous avez bien évidemment compris que je veux parler de ; Malika !

Outre tout son travail du quotidien, ouverture du courrier, création des cartes adhérents, réception de vos demandes et doléances écrites ou téléphoniques, envoi de vos commandes, établissement des reçus fiscaux...etc., elle me seconde dans ma tâche de secrétaire.

À titre d'exemple, même si c'est le secrétaire général qui rédige toutes les notes et les courriers relatifs au Congrès, c'est Malika qui met en page et enregistre tous mes écrits.

Alors en mon nom, mais également en votre nom à tous, je peux dire un grand merci à Malika pour tout le travail effectué, sa disponibilité et son amabilité.

Pour conclure, comme tous mes camarades administrateurs, je puis vous assurer que nous continuerons à défendre les intérêts de notre belle association, vos intérêts et ceux de tous nos ressortissants.

Je vous remercie pour votre attention.

Daniel GONFROY
Secrétaire général national

